

6 DÉCEMBRE 1986

EN PLEIN MOUVEMENT ÉTUDIANT CONTRE LE PROJET DE LOI DEVAQUET, MALIK OUSSEKINE EST TABASSÉ À MORT PAR DES VOLTIGEURS MOTOPORTÉS.

OUVERTURE DU JT D'ANTENNE 2 LE SOIR MÊME :

C'ÉTAIT CETTE NUIT DANS LE QUARTIER LATIN, UN JEUNE HOMME DE 22 ANS EST VIOLEMMENT FRAPPÉ PAR DES POLICIERS MEMBRES DE LA BRIGADE MOBILE, ET DÉCÈDE D'UN ARRÊT CARDIAQUE.



LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DIRA AUJOURD'HUI QUE SA MORT EST DUE À UNE DISCOMPENSATION CARDIAQUE CRÉE PAR UN ÉTAT PATHOLOGIQUE RÉNAL ANTERIEUR, LE JEUNE MALIK OUSSEKINE ÉTAIT DIALYSÉ.

CEPENDANT, PLUSIEURS TÉMOIGNAGES CONCORDANT ONT RAPPORTÉ DEPUIS CETTE NUIT LE MATRAQUAGE AUQUEL IL A ÉTÉ SOUMIS. VOILÀ CE QUE NOUS AVONS PU RECONSTITUER DES FAITS AVÉRÉS.



LES DEUX JT ENCHAÎNENT AVEC UN REPORTAGE SUR PLACE :

LE MASSAGE CARDIAQUE RESTERA SANS EFFET, MALIK OUSSEKINE VA MOURIR, EFFECTIVEMENT D'UNE COMPENSATION CARDIAQUE SELON LES PREMIERS ÉLÉMENTS DE L'AUTOPSIE.

LA VICTIME A POURTANT REÇU DES COUPS, C'EST VISIBLE, MAIS AUCUN DES HÉMATOMES SUBIS SELON LE PARQUET, NE SEMBLE EXPLIQUER SEUL LE DÉCÈS DU JEUNE HOMME. UN POINT SEMBLE POURTANT CLAIR, IL A BIEN ÉTÉ MATRAQUÉ ALORS QU'IL TENTAIT DE SE RÉFUGIER DANS UN IMMEUBLE POURSUIVI PAR LES FORCES DE L'ORDRE.



UN TÉMOIN CAPITAL, PAUL BAYZELON, FONCTIONNAIRE AU MINISTÈRE DES FINANCES EST FORMEL, RENTRANT CHEZ LUI IL A ESSAYÉ DE FAIRE RENTRER MALIK OUSSEKINE DANS L'IMMEUBLE.

LE JEUNE HOMME A VOULU RENTRER...J'AI ROUVERT POUR LE LAISSER RENTRER. ILS SE SONT PRÉCIPITÉS SUR...

...JE CROIS QU'IL S'APPELAIT MALIK ?

ET ILS L'ONT ROUÉ DE COUPS, COUPS DE MATRAQUE ET COUPS DE PIED.



MÊME SI LES COUPS NE SONT PAS OFFICIELLEMENT LA CAUSE DE LA MORT DE MALIK OUSSEKINE, UN JEUNE HOMME DE 22 ANS EST QUAND MÊME MORT ICI, DANS DES CIRCONSTANCES QUI DEVONT ÊTRE ÉCLAIRCIES.

DEUX JOURS PLUS TARD, AU JT D'ANTENNE 2

UN DERNIER DÉFILÉ DE LA SORBONNE À LA BASTILLE POUR MALIK OUSSEKINE, 30 000 ÉTUDIANTS ET LYCÉENS, PARFAITEMENT SILENCIEUX, PARFAITEMENT DIGNES. AUCUN CRI, PAS LE MOINDRE SLOGAN, PAS LA MOINDRE BANDEROLE.



19 JUILLET 2016

LE MOUVEMENT CONTRE LA LOI TRAVAIL EST EN TRAIN DE S'ÉTENDRE. ADAMA TRAORÉ MEURT ÉTOUFFÉ PAR ÉCRASEMENT APRÈS UN CONTRÔLE D'IDENTITÉ.

LE 20 HEURES DE FRANCE 2, 3 JOURS PLUS TARD, À LA 19ÈME MINUTE :

LES SUITES MAINTENANT DES HEURTS QUI OPPOSENT CHAQUE NUIT LES FORCES DE L'ORDRE À PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES. À L'ORIGINE DE CES VIOLENCES LA MORT D'UN JEUNE DE BAUMONT SUR OISE. IL EST DÉCÉDÉ MARDI, LORS DE SON ARRESTATION PAR LES GENDARMES.



L'AUTOPSIE NA PAS RÉVÉLÉ DE TRACES DE VIOLENCE SIGNIFICATIVE ET SIGNALE UNE INFECTION TRÈS GRAVE.



ILS SONT VENUS PAR CENTAINES, RENDRE HONNAGE À LEUR FRÈRE, LEUR CAMARADE, ADAMA TRAORÉ, MORT MARDI SOIR LE JOUR DE SES 24 ANS LORS DE SON INTERPELLATION PAR LES GENDARMES.

SELON SES PROCHES, LE JEUNE HOMME A ÉTÉ VICTIME D'UNE BAVURE DE LA PART DES GENDARMES. ADAMA TRAORÉ A-T-IL SUBI DES VIOLENCES LORS DE SON INTERPELLATION ?



NON A RÉPONDU LE PROCUREUR. LE CORPS NE PORTE PAS DE TRACES DE COUPS SIGNIFICATIFS, ET L'AUTOPSIE A RÉVÉLÉ LA PRÉSENCE D'UNE GRAVE INFECTION.

DES FOYERS INFECTIEUX SITUÉS SUR PLUSIEURS ORGANES ONT ÉTÉ RELEVÉS LORS DE L'AUTOPSIE, ET PAR ALLEURS LE LÉGISTE NOUS INDIQUE QU'IL NY A PAS DE LÉSIONS FAISANT PENSER À DES VIOLENCES...



LA FAMILLE D'ADAMA TRAORÉ APPELLE AU CALME MAIS DEMANDE UNE NOUVELLE AUTOPSIE.

DEUX SEMAINES PLUS TARD, SUR BFM TV :

ENTRE 600 ET UN MILLIER DE PERSONNES SE SONT RASSEMBLÉES À PARIS POUR MANIFESTER ENTRE LA GARE DU NORD ET LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE EN SOUTIEN À LA FAMILLE D'ADAMA TRAORÉ. ENCECLÉS PAR LES FORCES DE L'ORDRE À PROXIMITÉ DE LA GARE PARISIENNE, LES MANIFESTANTS N'ONT FINALEMENT PAS PU DÉFILER.



L'AFFAIRE MALIK OUSSEKINE PREND INSTANTANÉMENT UNE AMPLÉUR NATIONALE, QUI MET LE GOUVERNEMENT DE COHABITATION EN DIFFICULTÉ.

LE GOUVERNEMENT EXPRIME LUI MÊME SON ÉMOTION À LA SUITE DU DÉCÈS D'UN JEUNE HOMME SURVENU CETTE NUIT DANS DES CIRCONSTANCES NON ENCORE ÉCLAIRCIES, SUITE À DES INCIDENTS QUI SE SONT PRODUITS DANS CERTAINS QUARTIERS DE PARIS.

CES INCIDENTS PARAISSENT AVOIR POUR ORIGINE LES INITIATIVES DE PETITS GROUPES INCONTRÔLÉS.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT, COMMENT AVEZ-VOUS TROUVÉ LA FAMILLE DE LA VICTIME ?

JE VOUS DIRAI SIMPLEMENT QUELQUES MOTS : J'AI VOULU APPORTER À CETTE FAMILLE EN DEUIL LE TÉMOIGNAGE DE LA NATION. ET LUI DIRE PERSONNELLEMENT MA PEINE DEVANT CE GRAND MALHEUR.



IL NE FAUT PAS CONFONDRE DES INDIVIDUALITÉS, OU QUELQUES PERSONNES DU COMMANDEMENT, ET L'ENSEMBLE DU CORPS POLICIER...

MAIS IL Y A DANS LA POLICE UN CERTAIN NOMBRE D'ÉLÉMENTS D'EXTRÊME DROITE, QUI SONT MALHEUREUSEMENT NON SEULEMENT TOLÉRÉS, MAIS ENCOURAGÉS ET UTILISÉS.



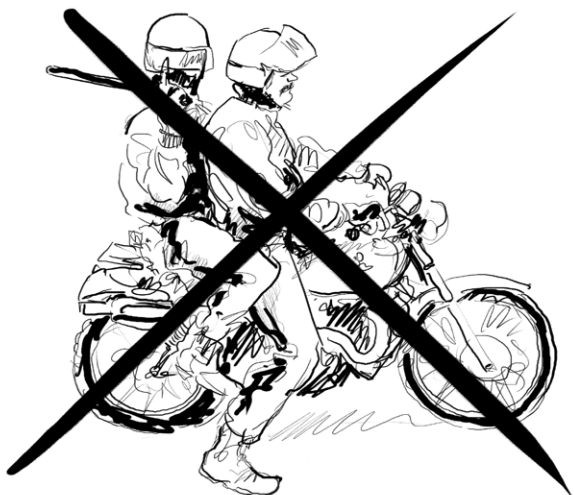
GILBERT BONNEMAISON  
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL  
DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ANNONCE DE LA MORT DE MALIK OUSSEKINE, ALAIN DEVAQUET PRÉSENTE SA DÉMISSION.

QUE MON TRAVAIL PUISSE AMENER DE TELLES BRUTALITÉS JE NE PEUX PAS L'ADMETTRE, C'EST IRRÉCONCILIABLE AVEC CE QUE JE SUIS...



LE CORPS DE POLICE DES VOLTIGEURS MOTOPORTÉS EST SUSPENDU, PUIS DISSOUT.



L'AFFAIRE TRAORÉ LAISSE LA CLASSE POLITIQUE INDIFFÉRENTE. LA FAMILLE LUTTE POUR FAIRE ENTENDRE SA VERSION DES FAITS. LE 28 SEPTEMBRE, LE « GROS JOURNAL » SE DÉPLACE À BEAUMONT ET INTERVIEW ASSA, LA SOEUR D'ADAMA TRAORÉ.

NOUS SOMMES DES HABITANTS DE BEAUMONT DEPUIS PRESQUE TRENTE ANS, MAIS NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS EU DE CONDOLÉANCES.

LA MAIRE A CHOISI SON CAMP ET DE QUEL CÔTÉ ELLE SE MET, DU CÔTÉ DES GENDARMES, DU CÔTÉ DE LA VIOLENCE POLICIERE.



JE PORTE PLAINE POUR DIFFAMATION, ET JE DEMANDE UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS AU CONSEIL MUNICIPAL POUR MA PROTECTION ET LA PRISE EN CHARGE DE MES FRAIS DE JUSTICE.



NATHALIE GROUX - MAIRE DE BEAUMONT SUR OISE

UN RASSEMBLEMENT POUR PROTÉSTER CONTRE CETTE SUBVENTION EST REPOUSSÉ DU CONSEIL MUNICIPAL PAR LA POLICE. SUITE À CETTE CONFRONTATION LES DEUX FRÈRES D'ADAMA SONT INculpÉS POUR OUTRAGES, MENACES ET VIOLENCES.

JE SUIS CHOQUÉE ET INQUIÈTE DE LA SITUATION DE BEAUMONT-SUR-OISE. J'APPORTE TOUT MON SOUTIEN À LA MAIRE NATHALIE GROUX, AUX HABITANTS ET AUX FORCES DE SÉCURITÉ.



VALÉRIE PÉCRÉSSE - PRÉSIDENTE DE RÉGION

LES DEUX FRÈRES SONT RECONNUS COUPABLES. OUTRE LES HUIT MOIS DE PRISON FERME ET L'INTERDICTION DE SÉJOUR À BEAUMONT-SUR-OISE POUR BAGUI, ILS DOIVENT PAYER 7390 EUROS D'INTÉRÊTS CIVILS AUX FORCES DE L'ORDRE.

CE TYPE DE COMPORTEMENT DÉMONTRE UN AFFRANCHISSEMENT PAR L'INTÉRESSÉ DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE ET SON MÉPRIS DE L'AUTORITÉ DE CEUX QUI SONT LÀ POUR LES FAIRE RESPECTER, AINSI QU'UN DÉSIR DE FAIRE DE LA VILLE DE BEAUMONT-SUR-OISE UNE ZONE DE NON-DROIT OÙ NI LA POLICE MUNICIPALE NI LA GENDARMERIE NE POURRONT EXERCER LEUR ACTION !

DANS CES CONDITIONS, SEULE UNE PEINE DE PRISON D'UN QUANTUM SIGNIFICATIF SERA DE NATURE À LUI FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DE LA GRAVITÉ DES FAITS ET À RÉTABLIR, PAR SON CARACTÈRE EXEMPLAIRE, L'AUTORITÉ DES FORCES DE L'ORDRE...



LE PRÉFET DU VAL-D'OISE DONNE SON FEU VERT À L'ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE DE BEAUMONT-SUR-OISE.



LA PAROLE EST À  
M. PIERRE MAUROY.

HAAAAA !  
C'EST LE RETOUR DE  
BELPHEGOR !

HOUUU !  
PLUS JAMAIS LUI !

MESSEURS, JE VOUS EN PRIE !  
ÉCOUTONS LES ORATEURS ! SI  
VOUS VOULEZ QUE LES VÔTRES  
SOIENT ENTENDUS, ÉCOUTEZ  
LES LEURS !

VOUS AVEZ LA PAROLE,  
MONSIEUR PIERRE MAUROY.

AU MOMENT OÙ SE DÉROULE DANS LA RUE UNE  
MANIFESTATION SILENCIEUSE DE DEUIL ON PEUT  
ESPÉRER QUE CETTE SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE AURA LIEU DANS LE CALME !

HOOOO !

MA QUESTION S'ADRESSE À M. LE  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. À L'HEURE  
MÊME OÙ NOUS PARLONS, MONSIEUR LE  
MINISTRE, MESDAMES ET MESSIEURS LES  
DÉPUTÉS, LES ÉTUDIANTS DÉFILENT DANS  
LES RUES DE PARIS...

ON LE SAIT !

...EN SIGNE DE DEUIL, CAR, DANS LA  
NUIT DU 5 AU 6 DÉCEMBRE, UN  
DES LEURS EST MORT.

IL Y EN A EU D' AUTRES !

LA MORT DE CET ÉTUDIANT POSE DES QUESTIONS,  
MONSIEUR LE MINISTRE, ET LA NATION ATTEND DE  
VOUS DES RÉPONSES SANS DOUTE DIFFÉRENTES DE  
CELLES QUE VOUS VENEZ DE DONNER.  
AUJOURD'HUI, CETTE MORT CONSTITUE UN  
SYMBOLE PAR BIEN DES ASPECTS.

RÉCUPÉRATION !

C'ÉTAIT UN ÉTUDIANT COMME TOUS LES  
AUTRES . IL S'APPELAIT MALIK ET C'EST  
BIEN LÀ L'UNE DES RÉALITÉS DE LA  
FRANCE D'AUJOURD'HUI : DEPUIS L'ÉCOLE  
MATERNELLE JUSQU'À L'UNIVERSITÉ, LES  
ENFANTS DE FRANCE, D'OÙ QU'ILS  
VIENNENT, TRAVAILLENT ENSEMBLE, SE  
CONNAISSENT ET S'AIMENT.

IL N'EST PAS QUESTION POUR EUX D'EXCLURE PAUL OU  
JACQUES, ET PAS D'AVANTAGE YASMINA OU MALIK . ILS ONT  
DÉFILÉ DANS LA RUE POUR REFUSER LES LOIS D'ÉLITISME  
SOCIAL, AN NOM DES VALEURS QUI S'APPELLENT  
GÉNÉROSITÉ, FRATERNITÉ ET ÉGALITÉ.

ELLES NOUS APPARTIENNENT  
AUTANT QU'A VOUS !

AU NOM DE CES SIMPLS VALEURS QUI SONT  
CELLES DE LA RÉPUBLIQUE, JE PENSE,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS, QUE  
VOUS DEVREZ AU MOINS M'ÉCOUTER.

TARTUFFE !

LE CORTÈGE JOYEUX DES  
PREMIÈRES MANIFESTATIONS LAISSE  
PLACE AUJOURD'HUI À UN DÉFILÉ  
DE DEUIL...

MAUROY, ÇA SUFFIT !

...QUI VOUS CRIE, MONSIEUR LE  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :  
« PLUS JAMAIS ÇA ! »

NÉCROPHAGE !

C'EST POLAC !

OR, VENDREDI SOIR, ON A VU LA POLICE FRAPPER . UN HOMME  
EST MORT . TOUT LE MONDE A PU ENTENDRE LE TÉMOIGNAGE  
DU FONCTIONNAIRE DU MINISTÈRE DES FINANCES QUI, AVEC  
MALIK, A ÉTÉ POURSUIVI PAR LES POLICIERS À MOTO. JE L'AI VU  
À LA TÉLÉVISION ÉMU, LE VISAGE MARQUÉ.

OUI, HEUREUSEMENT QUE TOUT LE  
MONDE LA VU RACONTER COMMENT  
LA POLICE A POURSUIVI L'ÉTUDIANT  
SOUS LE PORCHE DE SON IMMEUBLE .  
MONSIEUR LE MINISTRE, QU'AVEZ VOUS  
À DIRE, QU'AVEZ-VOUS À RÉPONDRE ?

LA PAROLE EST À M. POURIA AMIRSHAHI, AU  
TITRE DES DÉPUTÉS NON INSCRITS.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, ADAMA TRAORÉ EST  
MORT LE 19 JUILLET DERNIER, LE JOUR DE SON  
VINGT-QUATRIÈME ANNIVERSAIRE, DANS LA COUR DE LA  
BRIGADE DE GENDARMERIE DE PERSAN.

LORSQUE SA MÈRE S'EST PRÉSENTÉE À  
LA GENDARMERIE, ON LUI A RÉPONDU  
QUE SON FILS ÉTAIT EN GARDE À VUE.  
IL ÉTAIT EN FAIT DÉJÀ MORT.

UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE INTERVENU DANS LA CASERNE DE  
GENDARMERIE POUR TENTER DE RÉANIMER ADAMA TRAORÉ A CLAIEMENT  
SIGNIFIÉ À L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE QUE,  
CONTRAIREMENT AUX AFFIRMATIONS DES GENDARMES, NON SEULEMENT LE  
JEUNE HOMME N'AVAIT PAS ÉTÉ PLACÉ EN POSITION LATÉRALE DE  
SÉCURITÉ, MAIS QU'IL N'AVAIT ÉGALEMENT PLUS DE VENTILATION.

À LEUR ARRIVÉE, LES POMPIERS N'ONT  
DÉTECTÉ AUCUN POULS ET ONT DÙ S'Y  
PRENDRE À DEUX FOIS...À DEUX FOIS ! POUR  
OBTENIR DES GENDARMES QU'ILS LUI  
RETIÈNT LES MENOTTES AFIN DE PROCÉDER  
AU MASSAGE CARDIAQUE.  
MALHEUREUSEMENT, LE CŒUR D'ADAMA  
TRAORÉ N'EST JAMAIS REPART...

CELUI DE WISSAM EL-YAMNI NON PLUS, QUI  
EST DÉCÉDÉ À LA SUITE DE SON  
INTERPELLATION À CLERMONT-FERRAND, PAS  
PLUS QUE CELUI D'AMADOU KOUMÉ,  
DÉCÉDÉ DANS UN COMMISSARIAT PARISIEN.

CE QUI CHOQUE, CE QUI BLESSE ET PARFOIS RÉVOLTE  
LES FAMILLES, AU-DELÀ DES DEUILS, C'EST QU'IL N'EST  
PAS MIS LE MÊME EMPRESSEMENT - C'EST EN TOUT  
CAS RESSENTI AINSI - POUR ÉTABLIR LES FAITS ET  
PERMETTRE LA CONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ.

D'AILLEURS, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,  
AVEZ-VOUS VOUS-MÊME OU UN AUTRE MEMBRE  
DE VOTRE GOUVERNEMENT ADRESSÉ UN MOT, UN  
MESSAGE, À LA FAMILLE DE NOTRE JEUNE  
COMPATRIOTE DÉCÉDÉ ?

LE FOSSE SE CREUSE AVEC LES  
INSTITUTIONS. IL SE CREUSE  
D'AUTANT PLUS QUE, CHAQUE  
FOIS, PLUTÔT QUE LA  
VIOLENCE, LES FAMILLES ET  
LEURS SOUTIENS CHOISISSENT  
LE DROIT ET VEULENT ENCORE  
CROIRE EN LA JUSTICE.

LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DOIT CONCERNER TOUT LE MONDE,  
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, Y COMPRIS ET PEUT-ÊTRE  
SURTOUT CELLES ET CEUX QUI SONT DÉPOSITAIRES D'UNE  
PARCELLE DU POUVOIR ET DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, VOUS  
ACCORDEZ DANS VOTRE DISCOURS UNE GRANDE  
IMPORTANCE À LA POLICE ET AUX FORCES DE  
L'ORDRE. JE VEUX VOUS DIRE QU'AVOIR UN  
DÉBAT NATIONAL SUR LES RAPPORTS ENTRE  
ÉTAT, POLICE, JUSTICE ET CITOYENS EST  
SALUTAIRE POUR NOTRE ÉTAT DE DROIT.

LA PAROLE EST À  
M. PASQUA, MINISTRE DE  
L'INTÉRIEUR.

DÉMISSION !

CE QUE J'AI À DIRE, C'EST QUE VOTRE  
DISCOURS FAIT VRAIMENT  
RÉCUPÉRATION POLITICIENNE !

DÉMISSION !

SCANDALEUX !

LAMENTABLE !

IL EST VRAI QUE LA MORT DE  
CE JEUNE ÉTUDIANT NOUS A  
TOUS TOUCHÉS.

VOUS N'AVEZ NI LE MONOPOLE DU  
COEUR...

VOUS AVEZ LE MONOPOLE DE  
LA MATRAQUE !

...NI CELUI DE LA GÉNÉROSITÉ.

NI CELUI DE  
L'INTELLIGENCE !

LE DÉCÈS DE CET ÉTUDIANT, SURVENU LE 6 DÉCEMBRE  
AU MATIN, FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET D'UNE  
ENQUÊTE QUI A ÉTÉ CONFÉE PAR L'AUTORITÉ JUDICIAIRE  
À L'INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES. AVANT MÊME  
QU'UNE INFORMATION JUDICIAIRE NE SOIT OUVERTE, LE  
PRÉFET DE POLICE A APPELÉ LES TÉMOINS  
ÉVENTUELS À DONNER LEUR VERSION  
DES FAITS.

J'AJOUTE QUE, DÈS QUE LES CONCLUSIONS  
DE L'ENQUÊTE JUDICIAIRE SERONT  
DISPONIBLES, NOUS EN TIRERONS  
LES CONSÉQUENCES AU PLAN  
ADMINISTRATIF.

JE SUIS NÉANMOINS, DÈS AUJOURD'HUI,  
EN MESURE DE VOUS INFORMER DE L'ENCHAÎNEMENT DES  
ÉVÉNEMENTS SURVENU AU COURS DE CETTE NUIT  
DRAMATIQUE. L'INTERVENTION DU S.A.M.U. AUPRÈS DE  
CET ÉTUDIANT, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, S'EST  
PRODUITE À 14H31.

ELLE S'EST ACHEVÉE, SUR PLACE, À DEUX  
HEURES CINQUANTE-QUATRE, L'INTÉRESSÉ  
AYANT ÉTÉ ADMIS À TROIS HEURES DIX À  
L'HÔPITAL COCHIN OÙ SON DÉCÈS A ÉTÉ  
CONSTATÉ DIX MINUTES PLUS TARD.

IL ÉTAIT MORT AVANT !

TOUT AU LONG DE LA NUIT, DE  
NOMBREUX INCIDENTS...

À QUELLE HEURE LES  
COUPS ONT-ILS ÉTÉ  
PORTÉS ?

LES AUTRES RENSEIGNEMENTS  
VOUS SERONT FOURNIS PAR  
L'INFORMATION JUDICIAIRE !

APPLAUDISSEMENTS SUR LES BANCS R.P.R. ET U.D.F.,  
EXCLAMATIONS SUR LES BANCS SOCIALISTES.

LA PAROLE EST À M. CAZENEUVE,  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MONSIEUR LE DÉPUTÉ, DANS LE CONTEXTE PARTICULIER QUE  
TRAVERSE NOTRE PAYS, QUI EST LE THÉÂTRE  
D'EMPORTEMENTS, D'ANTAGONISMES ET DE FRACTURES, JE  
N'ASPIRE QU'À UNE CHOSE : LE RESPECT.

OR, LE RESPECT COMMENCE PAR LA  
RECONNAISSANCE DU TRAVAIL QUE FONT LES  
FORCES DE L'ORDRE POUR ASSURER LA  
PROTECTION DES FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE  
EXTRÊMEMENT DIFFICILE.

TRÈS BIEN !

BIEN ENTENDU, EN TANT QUE MINISTRE DE  
L'INTÉRIEUR, JE SOUHAITE, ET J'EN FAIS MON  
PREMIER DEVOIR, QU'IL PUISSE ÊTRE RENDU COMPTE  
DE CHAQUE SUJET SUR LEQUEL ON NOUS  
INTERPELLE.

CE QUE JE NE PEUX CÉPENDANT PLUS ACCEPTER, ET  
JE VOUS LE DIS SANS ÉNERVEMENT ET AVEC LA PLUS  
GRANDE FRANCHISE, C'EST LA MISE EN CAUSE  
PERMANENTE, À LONGUEUR DE SEMAINE,  
DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR  
LES FORCES DE L'ORDRE...

C'EST PRÔNER LA THÉORIE SELON  
LAQUELLE LA VIOLENCE EST  
CONSUBSTANTIÉE À LA POLICE, SANS  
QUE JAMAIS IL N'Y AIT UN MOT  
POUR CES POLICIERS QUI  
PORTENT L'UNIFORME, QUI  
ASSURENT LA PROTECTION  
DE LIEUX DE CULTE, QUI  
ASSURENT LA PROTECTION  
DES FRANÇAIS...

TRÈS BIEN !

...ET DONT UN CERTAIN NOMBRE  
SONT AUJOURD'HUI HOSPITALISÉS ET  
SOUFFRENT LE MARTYRE APRÈS AVOIR  
ÉTÉ ATTEINTS DANS LES CONDITIONS  
ABJECTES QUE L'ON SAIT.

JE DEMANDE DONC POUR EUX, PARCE QU'ILS LE MÉRITENT,  
QU'ON PUISSE DIRE UNE CHOSE SIMPLE :  
QUE CES AGRESSIONS SONT INACCEPTABLES ET QUE LES  
POLICIERS ET LES GENDARMES DE FRANCE, EN RAISON DE  
L'UNIFORME QU'ILS PORTENT, SONT ATTACHÉS AUX  
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À L'ÉTAT DE DROIT  
PLUS QUE TOUT AUTRE, PARCE QU'ILS SAVENT  
CE QUE SIGNIFIE L'ABANDON DE CES PRINCIPES,  
LEQUEL SE TRADUIT PAR UNE VIOLENCE  
À LEUR ENCONTRE.

TRÈS BIEN !

MONSIEUR LE DÉPUTÉ, L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE  
NATIONALE ET L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE  
NATIONALE SONT SAISIES À CHAQUE FOIS QUE SE PRÉSENTE UN  
SUJET DU TYPE DE CELUI QUE VOUS ÉVOQUEZ.

ET CHAQUE FOIS QUE DES TRAGÉDIES SE PRODUISENT,  
QUE DES VIOLENCES SONT CONSTATÉES, NOUS FAISONS  
EN SORTIE QUE LA VÉRITÉ SOIT ÉTABLIE, CAR  
C'EST AUSSI L'HONNEUR DE LA POLICE ET DU  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DE LE FAIRE.

J'APPELLE DONC À ABANDONNER LES  
POSTURES, À CESSER DE DRESSER LES UNS  
CONTRE LES AUTRES, J'APPELLE À SE  
RESPECTER LES UNS LES AUTRES.

APPLAUDISSEMENTS SUR DE NOMBREUX BANCS DU GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE,  
ET SUR LES BANCS DU GROUPE LES RÉPUBLICAINS ET DU GROUPE DE L'U.D.I.